

FICHE DE SUIVI DES INJECTIONS

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN OU L'INFIRMIER RÉALISANT L'INJECTION
ET À CONSERVER PAR LE PATIENT.

Ce document est diffusé par le laboratoire FERRING commercialisant FIRMAGON
(dégarélix), sous l'autorité de l'ANSM.



Schéma posologique :

FIRMAGON® est une injection sous-cutanée administrée par un professionnel de la santé.

240 mg
(2 x 120 mg)

1 mois

80 mg

1 mois

80 mg

1 mois

80 mg

- Au début du traitement, une **dose d'initiation** est administrée.
- Un mois après le début du traitement, la première **dose d'entretien** est administrée.
- Des doses d'entretien **mensuelles** sont ensuite administrées.

2 injections sous-cutanées

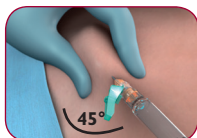
1 injection sous-cutanée

Conservation :

Avant reconstitution : ce médicament n'exige pas de conditions de conservation particulières.

Après reconstitution : ce médicament doit être injecté immédiatement.

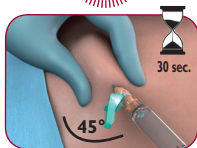
Pendant l'injection



- Effectuez une injection **sous-cutanée profonde** : pincez et surélevez la peau de l'abdomen.
- Insérez l'aiguille profondément sous un angle minimum de **45 degrés** jusqu'à l'embase.



- Injectez **très lentement** pendant **1 minute**, immédiatement après la reconstitution.



- Une fois l'injection faite, maintenez l'aiguille en place pendant **30 secondes**.
- **Retirez l'aiguille lentement en maintenant l'angle de 45°.**
- Ensuite, relâchez la peau.

Après l'injection



- **Ne pas frotter le site d'injection** après avoir retiré l'aiguille. Mettre un pansement.

Vous pouvez obtenir des conseils sur l'administration et le bon usage de FIRMAGON® en contactant l'information médicale à l'adresse e-mail suivante information.medicale@ferring.com ou par téléphone au 01 49 08 67 60



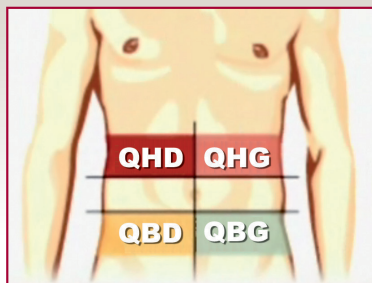
Flashez ce code ou connectez-vous à l'adresse :

www.administration-firmagon.fr/

avec votre smartphone ou votre tablette et retrouvez en vidéo les instructions pour la reconstitution et l'administration de FIRMAGON®

- **Le site d'injection doit varier à chaque injection :**

pour cela utilisez, en rotation, les 4 quadrants [Q] de l'abdomen (Bas Gauche [QBG], Bas Droit [QBD], Haut Gauche [QHG] et Haut droit [QHD]).
 Pour un même quadrant, changez légèrement le site d'injection par rapport à celle réalisée précédemment.



- Notez les dates, la zone d'injection et le numéro du lot dans le tableau ci-dessous de cette fiche.

Ne pas réaliser l'injection dans les parties du corps exposées à une pression par exemple à proximité de la ceinture, de la taille ou des côtes.

Prévenez votre patient que l'injection est très fréquemment douloureuse lors de l'initiation du traitement.

	Date	Zone d'injection (indiquer le quadrant)	Numéro du lot
Initiation du traitement :			
2 injections consécutives de FIRMAGON 120 mg, en deux points d'injection différents	□ □ □ □ □ □ □ □		
1 injection mensuelle de FIRMAGON 80 mg	□ □ □ □ □ □ □ □		
1 injection mensuelle de FIRMAGON 80 mg	□ □ □ □ □ □ □ □		
1 injection mensuelle de FIRMAGON 80 mg	□ □ □ □ □ □ □ □		
1 injection mensuelle de FIRMAGON 80 mg	□ □ □ □ □ □ □ □		
1 injection mensuelle de FIRMAGON 80 mg	□ □ □ □ □ □ □ □		
1 injection mensuelle de FIRMAGON 80 mg	□ □ □ □ □ □ □ □		

FIR-056/02-17 V4 - Mise à jour : Avril 2024



Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être déclaré au Centre régional de pharmacovigilance (CRPV) dont vous dépendez ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du ministère chargé de la santé <https://signalement.social-sante.gouv.fr>.
 Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site Internet de l'ANSM : <http://ansm.sante.fr>